

Compte rendu de réunion avec le service technique de la ville de Saintes le jeudi 20 octobre

Pour le ST = Benoît DARNEY, Jacques BERTOT, Jean François MAGNANT

Pour SAV : Philippe DELACROIX, Jacques BRIQUET, Philippe DELDICQUE

But de cette réunion : 1) Revoir avec le ST les points négatifs ou à problèmes d'aménagements signalés par nos adhérents, obtenir une réponse du ST ou un engagement de sa part sur chacun de ces points.

2) Reprendre les réunions "ville apaisée" pour faire avancer les aménagements des quartiers de Saintes avec une meilleure prise en compte des déplacements en vélo.

En préambule, constat des nouveaux aménagements du quartier St Pallais et rue de l'Alma qui satisfont les usagers. Passage en zone 30 entraînant automatiquement la possibilité pour les cyclistes de prendre les sens interdits aux voitures. Exemple à St Pallais, marquage au sol par une couleur des carrefours qui sont revenus à priorité à droite, marquage au sol de la zone 30 par de gros logos 30, double sens (DSC) pour les vélos.

Points notés par les adhérents

- *Rue St Eutrope* : On nous apprend que l'arrêté est pris pour autoriser le DSC, la commande auprès d'une entreprise de marquage de la voirie est faite. Les travaux vont être exécutés. Nous demandons des précisions sur cet aménagement très attendu: cela se résume à de simples travaux de marquage de logos carrés "vélo blanc sur fond vert" avec obligation de passer par la rue Chaudruc de Crazannes pour éviter un conflit avec les bus et camions dans le virage en face de l'école St Eutrope (ce que nous avons accepté). Mais aucun autre aménagement en vue, il n'est pas prévu de traversée sécurisée par une bande verte de la rue St Eutrope pour rejoindre la rue Chaudruc de Crazannes. Aucun changement du stationnement des véhicules, pas de déplacement des véhicules plus près des trottoirs. Notamment nous avons demandé d'enlever les 2 ou 3 places de parking en face du bureau de tabac - presse au début de la rue. Demande oubliée par le ST qui veut éviter toute polémique avec les commerçants. Nous avons de nouveau fait la remarque que cela oblige le cycliste à faire un écart et à croiser de près les véhicules qui entrent dans la rue. Dernière précision, il faudra descendre de vélo au feu de la rue St Eutrope pour s'immiscer dans la circulation ou couper le cours Reverseaux
- *Rue St François*, rue en zone 30 en sens unique: actuellement vide juridique, la municipalité n'a pas pris d'interdiction de ce DSC et il n'y a aucune signalisation pour indiquer que c'est autorisé. En fait le ST va demander à la municipalité de prendre un arrêté d'interdiction de DSC, motif dangerosité du croisement pour les cyclistes (pente difficile). Nous avons demandé d'interroger les adhérents avant de prendre cet arrêté.
- *rue Bourignon* : Nous demandons de sécuriser ce DSC, car de nombreux automobilistes ne voient pas que c'est une zone 30 avec DSC. Le ST prend note de notre demande de réaliser le même type d'aménagement que le quartier St Pallais = gros logo 30, marquage au sol, recul des plots de 50 cm pour marquer une bande cyclable avec des pointillés blancs en plus des logos vélos sur fond vert. Enfin interdire le stationnement des voitures entre les plots car gêne pour les piétons et derrière ces plots possibilités de repli pour les cyclistes débutants. Réponse du ST : Pas d'engagement formel mais le ST nous promet de réfléchir à une sécurisation.
- Traiter la fausse piste cyclable du quai de Verdun : Demande d'améliorer la sortie de la piste sur la route avant la passerelle et de revoir l'état de cette voie partagée avec les

piétons. Pas de réponse précise car coût non prévu pour d'éventuels aménagements. Précision, cette piste n'est pas obligatoire, son utilisation est simplement autorisée.

- Rénovation du revêtement de la piste , avenue de Tombouctou: non prévu au budget.
- Aménagement de la fin du cours du maréchal Leclerc et du rond point avec le Boulevard de Vladimir : Le ST nous annonce que la pose des logos et le marquage vert et blanc est en cours sur cette partie. Par contre rien n'est prévu pour sécuriser ou marquer la traversée du cours à côté des piétons vers le boulevard de Recouvrance (hôtel Campanile). Suite à notre insistance, le ST doit proposer quelque chose, au moins le marquage par des pointillés blancs.
- Absence d'arceaux avenue Gambetta : le ST hésite à en poser sur le trottoir (beaucoup de choses déjà qui peuvent gêner les piétons) ou à sacrifier une place de stationnement.
- Absence d'arceaux avenue de La Marne (marché du Dimanche et du jeudi): c'est prévu par le ST
- Absence d'arceaux cours National : le ST annonce la pose d'arceaux dans la rue de la poste près des galeries Lafayette, et un autre arceau près de la poste
- Ajouts d'arceaux rue St Pierre : le ST va remplacer les anciens arceaux et en mettre plus pour le Marché.
- Ajouts devant l'Office du Tourisme : c'est prévu par le ST
- Emplacements d'arceaux à revoir : hall Mendès France (à déplacer à gauche de l'entrée)
- Améliorer le partage des arceaux avec les motos et scooters à la gare : photo donnée au ST qui va mener une réflexion

La réunion se termine par la volonté du ST de reprendre l'aménagement du plan de circulation quartier par quartier, en commençant par le quartier St Vivien, avec la création de zones 30 pour faciliter les déplacements piétons et vélos. **Une réunion du groupe de travail "ville apaisée" est programmée le mercredi 16 novembre.**